

Explication du Hadîth les musulmans sont « une nation d'illettrés »

Par Taqî ad-Dîn Abî al-'Abbâs Ahmad Ibn Taymiyyah al-Harânî



Question :

Que signifie le hadith du Prophète -*sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallam*- « **nous sommes une nation illettrée, nous ne savons ni lire ni écrire** ».

Cela est-il en contradiction avec ce que les musulmans apprennent aujourd’hui ?

Réponse :

Louange à Allah,

Le texte du hadith **est totalement déformé dans la question**. Ce hadith a été dit dans les termes suivants : d’après Ibn Omar -*qu’Allâh l’agrée*-, le Prophète -*sallâ l-Lahû ‘aleyhi wa sallam*- a dit : « **Nous sommes une nation illettrée, nous n’écrivons pas et nous ne procédons pas par calcul pour fixer les jours du mois à ceci ou à cela, c’est à dire à vingt neuf ou à trente** » [Rapporté par Boukhari (1814) et Mouslim (1080)]

Ce hadith a été évoqué dans l’épineuse question relative à la fixation du début du mois lunaire. Il signifie tout simplement qu’on ne fait pas référence aux calculs astronomiques pour connaître le début du mois, mais on se base sur l’observation du croissant lunaire pour connaître le début du mois. Le hadith a été dit pour montrer que la référence doit être l’observation et non le calcul. Il n’a pas été dit dans le but d’exhorter la communauté musulmane à rester dans l’ignorance et à se détourner du calcul ordinaire ou de toute autre science bénéfique.

C’est la raison pour laquelle ce hadith n’est pas en contradiction avec ce que les musulmans apprennent aujourd’hui en matière de sciences qui leurs sont utiles dans leur vie de tous les jours. **L’Islam est une religion du savoir**. Il exhorte à la quête du savoir et fait obligation à tout musulman d’apprendre ce qui en constitue une obligation divine et d’apprendre tout ce dont il a besoin dans le domaine des pratiques cultuelles et du comportement envers les autres. En ce qui concerne les sciences mondaines telles que la médecine, l’ingénierie et l’agriculture, il est obligatoire, pour les musulmans, d’en apprendre ce dont la *Umma* a besoin.

À titre d’exemple, si les musulmans avaient besoin d’une aiguille, alors ils devront obligatoirement avoir parmi eux quelqu’un qui apprend comment fabriquer une aiguille.

Cheikh al Islam ibn Taymiya -*qu’Allâh lui fasse Miséricorde*- a bien creusé le *Hadith* et en a donné une explication détaillée. Voici quelques extraits de sa réponse : Ses propos « **nous**

sommes une nation illettrée » ne sont pas formulés en guise d'appel à l'ignorance, même si les arabes étaient des illettrés avant l'avènement de la *Chari'a*.

Allah dit à ce propos :

« **C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les Arabes) un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu' ils étaient auparavant dans un égarement évident,** »
(Coran, 62 :2).

Il dit également :

« **S'ils te contredisent, dis leur: "Je me suis entièrement soumis à Allah, moi et ceux qui m'ont suivi". Et dis à ceux à qui le Livre a été donné, ainsi qu'aux illettrés: "Avez- vous embrassé l'Islam?" S'ils embrassent l'Islam, ils seront bien guidés. Mais; s'ils tournent le dos... Ton devoir n'est que la transmission (du message). Allah, sur (Ses) serviteurs est Clairvoyant.** »
(Coran, 3 :20).

S'il est vrai qu'ils ont été des illettrés avant l'avènement de l'Islam, il est également vrai qu'il ne leur pas été demandé de le rester après la venue de l'Islam, sauf dans certaines conditions bien définies. Nous nous évertuerons à montrer qu'il ne leur pas été demandé de demeurer ce qu'ils étaient à tout point de vue.

On trouve au sein de la communauté à la quelle le prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- a été envoyé des personnes qui savaient lire, écrire et calculer, notamment au sein de ses compagnons. Il a été révélé également au Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- la science relative à l'héritage, avec tout ce qu'elle englobe comme calculs.

Il s'est avéré que le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- avait demandé des comptes à son employé Ibn Latiba lorsque ce dernier avait fini de faire des aumônes. Il avait également plusieurs scribes tels que Abu Bakr, 'Omar, 'Outhmane, 'Ali, Zaïd et Mu'awiya -*qu'Allâh soit satisfait d'eux*- qui transcrivaient les révélations et écrivaient les traités ainsi que ses correspondances aux rois, aux chefs de tribus, à ses employés, à ses gouverneurs, etc.

Allah, le Très Haut dit dans son livre :

« **C'est Lui qui a fait du soleil une clarté et de la lune une lumière, et Il en a déterminé les phases afin que vous sachiez le nombre des années et le calcul (du temps). Allah n'a créé cela qu'en toute vérité. Il expose les signes pour les gens doués de savoir.** »
(Coran : 10 :5).

Allah a dit dans deux versets de Son livre qu'il a fait cela pour nous apprendre le calcul.

Le mot « *Oummiy* » qui signifie en arabe l'illettré est un adjectif dérivé du mot « *Oumma* » qui signifie le genre des illettrés. Le *Oummiy* c'est à dire l'illettré, c'est celui qui ne s'est pas distingué de ce genre par un savoir qui lui est propre, notamment la lecture et l'écriture. On dit « *Ammî* » pour désigner celui qui ne se différencie pas du commun des mortels par des sciences qu'il a acquises de manière exclusive. Il a été dit également que le mot « *Oummiy* »

est dérivé du mot « *Oumm* » qui signifie la mère pour désigner celui qui n'a pas dépassé en matière de connaissances ce qu'il a acquis auprès de sa mère.

La particularité qui distingue l'individu du commun des mortels est parfois une faveur et une plénitude innées chez l'homme. Elle peut être également sous-tendue par une volonté d'atteindre cette faveur et cette plénitude. C'est le cas notamment de celui qui se distingue par sa maîtrise ou par sa volonté de maîtriser la lecture et le sens du Coran ou l'écriture et la lecture. C'est aussi le cas de celui qui se distingue par sa capacité d'écrire et de lire l'écrit. L'un comme l'autre peuvent être lui .De même, celui qui néglige ses capacité ou les utilise dans le mauvais sens être blâmé. Cependant si l'on peut se passer pour une occupation plus utile ; cela vaudrait mieux. Dans ce cas, la non exploitation de cette capacité, qui n'empêche d'être utile ailleurs, est meilleur et plus parfait.

Aussi, est-il évident que la singularité par rapport aux illettrés se présente sous deux formes :

Les arabes occupent une place centrale au sein de la communauté à laquelle le Prophète -*sallâ l-Lahû ʻaleyhi wa sallam*- a été envoyé, car c'est par l'intermédiaire d'eux que les autres nations ont reçu l'appel. En plus, le message d'Allah -*sallâ l-Lahû ʻaleyhi wa sallam*- a été révélé dans leur propre langue, alors qu'ils étaient en général des illettrés qui n'avaient ni science, ni livre, ni autre chose. Malgré cela et plus que toute autre nation sur terre, ils étaient prédisposés à la conquête du savoir. Ils étaient en quelque sorte une terre fertile en quête d'utilisateur. Contrairement aux gens du livre et aux Sa'ibîs, ils n'avaient pas de livre révélé par Allah et ne détenaient pas de sciences analogiques ou déductives. Bref, ils étaient très mal chanceux. Tout ce qu'ils avaient comme savoir c'étaient les connaissances innées qui ne permettaient pas à l'homme de sortir de l'analphabétisme général. C'est le cas notamment de la connaissance du Créateur, de l'exaltation des bonnes mœurs, de l'astronomie, de la généalogie et de la poésie. Ils ont ainsi mérité l'appellation d'analphabètes avec tout ce que ce terme englobe comme sens.

Allah dit à leur endroit :

« **C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les Arabes) un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident,** »
(Coran, 62 :2).

Il dit également :

« **S'ils te contredisent, dis leur: "Je me suis entièrement soumis à Allah, moi et ceux qui m'ont suivi". Et dis à ceux à qui le Livre a été donné, ainsi qu'aux illettrés: "Avez- vous embrassé l'Islam?" S'ils embrassent l'Islam, ils seront bien guidés. Mais; s'ils tournent le dos... Ton devoir n'est que la transmission (du message). Allah, sur (Ses) serviteurs est Clairvoyant.** »
(Coran, 3 : 20).

Allah a ainsi opposé les illettrés aux analphabètes. La personne à qui a été révélé un livre est différent de l'illettré.

Cependant, lorsqu'Allah leur a envoyé un messager et leur a demandé de se conformer, de méditer, de comprendre et de pratiquer ce qui leur a été révélé à travers le saint livre qui décrit de manière détaillée toutes les choses et lorsque leur Prophète leur a enseigné toute chose, même la manière d'uriner, ils sont devenus des gens de livre et de science ; mieux ils maîtrisent plus que toute autre créature les sciences utiles. Ils se sont ainsi débarrassés de l'analphabétisme répréhensible et dévalorisant que reflète l'ignorance et l'inexistence de livre révélé lorsqu'ils ont connu puis transmis le Saint Livre et la sagesse.

Allah dit à ce propos :

« **C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les Arabes) un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident.** »
(Coran, 62 : 2).

Ils étaient des analphabètes dans le vrai sens du terme.

Et lorsqu'Allah leur a révélé le Livre et la sagesse, il a dit à leur propos :

« **Ensuite, Nous fîmes héritiers du Livre ceux de Nos serviteurs que Nous avons choisis. Il en est parmi eux qui font du tort à eux-mêmes, d'autres qui se tiennent sur une voie moyenne, et d'autres avec la permission d'Allah devancent (tous les autres) par leurs bonnes actions; telle est la grâce infinie.** »
(Coran, 35 : 32).

Allah a dit aussi :

« **Et voici un Livre (le Coran) béni que Nous avons fait descendre - suivez- le donc et soyez pieux, afin de recevoir la miséricorde afin que vous ne disiez point: "On n'a fait descendre le Livre que sur deux peuples avant nous, et nous avons été inattentifs à les étudier. Ou que vous disiez: "Si c'était à nous qu'on avait fait descendre le Livre, nous aurions certainement été mieux guidés qu'eux. "Voilà certes que vous sont venus, de votre Seigneur, preuve, guidée et miséricorde. Qui est plus injuste que celui qui traite de mensonges les versets d'Allah et qui s'en détourne? Nous punirons ceux qui se détournent de Nos versets, par un mauvais châtiment, pour s'en être détournés.** »
(Coran, 6 : 155-157).

La prière d'Abraham venait ainsi d'être exaucée, car il avait dit :

« **Notre Seigneur! Envoie l'un des leurs comme messager parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage!** »
(Coran, 2 : 129),

Mais également :

« **Allah a très certainement fait une faveur aux croyants lorsqu' Il a envoyé chez eux un messager de parmi eux-mêmes, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu' ils fussent auparavant dans un égarement évident.** »
(Coran, 3 : 164).

Cet analphabétisme devait ainsi avoir un côté illicite, un autre blâmable et un troisième relevant de la négligence et du refus de la perfection. Dans le chapitre de la prière, les docteurs du droit Islamique appellent celui qui ne récite pas la Fatiha ou un autre verset du Coran un « *Oummiy* » c'est à dire un analphabète et l'oppose au récitateur. À ce propos, ils disent : il n'est pas permis au récitateur d'imiter l'analphabète, tandis que ce dernier peut imiter son semblable, etc. ils entendent ici par illettré celui qui n'est pas tenu de faire la récitation obligatoire, fut-il quelqu'un qui sait lire, écrire, calculer ou non.

L'analphabétisme peut être considéré comme une violation d'une obligation passible de châtiments, si l'intéressé a refusé d'apprendre alors qu'il avait la possibilité.

Il peut être également condamnable. C'est la cas de certains gens du livre qu'Allah décrit dans ce verset :

« **Et il y a parmi eux des illettrés qui ne savent rien du Livre hormis des prétentions et ils ne font que des conjectures.** »
(Coran, 2 : 78).

C'est une description qui concerne ceux qui appliquent les paroles d'Allah sans les comprendre et qui se limitent à une simple lecture.

Hassan Al Basrî -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*- dit : « **Le Coran a été révélé pour être appliqué, ne vous limitez pas seulement à sa lecture, pratiquez-le.** ».

Dans ce contexte l'analphabète est celui qui s'adonne à une lecture littérale du Coran, sans en connaître le sens et parle de la science de manière superficielle et approximative. Celui-là est un analphabète condamnable aux yeux d'Allah pour son ignorance aussi bien des obligations individuelles que celles secondaires.

L'analphabétisme peut aussi avoir une dimension grandiose. C'est le cas de celui qui n'apprend qu'une partie du Coran, ne cherche à comprendre que ce qu'il apprend et n'apprend de la Charia que ce qui est une obligation. Celui-ci est également appelé un analphabète ainsi que les autres personnes qui comprennent et appliquent le Coran. Mais cet analphabétisme est meilleur que tout autre.

La non possession de ces qualités qui permettent à la personne de se distinguer par l'acquisition de vertus et une certaine perfection constitue soit une violation d'une obligation individuelle ou communautaire ou d'un acte recommandé. Cependant, la perfection à l'absolu fait partie des attributs d'Allah et de Ses prophètes. Allah est omniscient et sage, il détient l'intégralité de la science et de la parole utile, fut-elle une parole émise pour donner des ordres, pour informer ou pour exécuter Sa volonté. Il en est ainsi de Ses prophètes et de notre Prophète notamment, le maître des savants et des sages.

Quant aux caractéristiques valorisantes qui constituent des moyens et des causes permettant d'acquérir des vertus, dont on pourrait toutefois se passer, ce sont des choses comme la lecture, l'écriture et le calcul. Cependant leur perte après les avoir acquises et utilisé pour se perfectionner et se hisser au rang supérieur constitue un défaut. C'est le cas de celui qui append l'écriture pour lire le Coran et les livres scientifique utiles ou pour s'en servir dans le but de rendre service aux gens. Cela est une faveur et une grâce qui lui sont accordées. Mais,

s'il l'utilise pour se faire mal ou pour faire mal aux autres, cela relèverait d'une imperfection, d'un défaut et d'un méfait de sa part. C'est le cas de celui qui lit les livres dévoyés et s'en sert pour faire du mal aux gens et de celui qui travestit les écrits des rois, des juges et des témoins. C'est fort de tout cela qu'Omar -*qu'Allâh l'agrée*- avait interdit aux femmes d'apprendre l'écriture. Si l'on peut se passer complètement de ces moyens tout en empruntant une autre voie conduisant à une parfaite acquisition des sciences ; cela vaudrait mieux.

C'est le cas de notre Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- à propos de qui Allah a dit :

« **Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré qu' ils trouvent écrit (mentionné) chez eux dans la Thora et l' Évangile. Il leur ordonne le convenable, leur défend le blâmable, leur rend licites les bonnes choses, leur interdit les mauvaises et leur ôte le fardeau et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croiront en lui, le soutiendront, lui porteront secours et suivront la lumière descendue avec lui; ceux-là seront les gagnants**. »
(Coran, 7 : 157).

Du point de vue des connaissances et de la récitation par cœur, le Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- n'était pas un analphabète ; mieux il était le maître des imams dans ce domaine.

Mais, il était un illettré parce qu'il ne savait ni lire ni écrire.

Allah dit à son propos :

« **Et avant cela, tu ne récitais aucun livre et tu n'en écrivais aucun de ta main droite. Sinon, ceux qui nient la vérité auraient eu des doutes.** »
(Coran, 29 : 48).

Cheikh al Islam -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*- est revenu également pour montrer la signification du hadith : « **nous sommes une nation illettrée, nous ne savons ni écrire ni calculer** », en affirmant que ces propos sont explicités par ce qui vient après.

Il ajoute qu'en adjoignant à ces propos l'expression « *le mois compte trente ou vingt neuf jours* » il a voulu montrer qu'on n'a pas besoin de recourir à un livre ou au calcul pour connaître le début du mois. Seule l'observation permet de connaître le nombre de jours que compte le mois.

Il apparaît très clairement que l'analphabétisme dont il est question ici est une sorte d'éloge et de perfection parce que le calcul et l'écriture ont été abandonnés en faveur d'un autre outil beaucoup plus performant à savoir la vision de la lune puisque l'écriture et le calcul peuvent être défaillants.

Ainsi de suite...

Source : Madjmou' Al Fatâwâ, tome 25, page 164-175.